Zeitschrift: Bulletin de la Société des Études de Lettres

Herausgeber: Société des Études de Lettres

Band: 6 (1931-1932)

Heft: 14

Rubrik: Chronique de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DES

ÉTUDES DE LETTRES

LAUSANNE

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Notre société a tenu sa onzième assemblée générale ordinaire le 13 juin 1931, à Payerne, dans la salle du Vendo, où une gracieuse bienvenue lui fut souhaitée par M. L. Bosset, syndic, assisté de M. R. Laurent, municipal, et de MM. A. Burmeister et H. Perrochon, professeurs au Collège. La séance administrative fut précédée d'une collation offerte par la Municipalité, de la visite de l'Abbatiale, sous la conduite de M. Bosset, guide aimable autant qu'érudit, et de la distribution à chacun, par les soins de M. Burmeister, de la notice élégamment éditée par l'Association pour la restauration de l'Abbatiale.

Siégeant ensuite sous la présidence de M. G. Bonnard, l'assemblée générale entendit et approuva le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire et le rapport du Comité sur l'exercice 1930-1931, assombri par la perte de MM. les directeurs E. Payot et A. Schaffner, mais encourageant par la qualité et le succès des cours et conférences, le bon travail des colloques, l'augmentation de l'effectif et du capital social. Les comptes et la gestion approuvés, l'assemblée chargea le Comité de continuer à soutenir et à développer les colloques, d'organiser trois conférences de « mise au point », et un ou deux cours en trois leçons, de collaborer à l'organisation de conférences académiques, de faire paraître trois numéros du Bulletin et de commé-

morer simplement le centenaire de la mort de Gœthe à l'assemblée générale de 1932.

M. J. Freymond fut élu au Comité comme représentant des étudiants, à la place de M. A. Burnier, démissionnaire. Les autres membres du Comité sortant furent réélus, ainsi que les vérificateurs des comptes, Mlle D. Demierre et M. D. Piguet, et leur suppléant, M. L. Seylaz. La cotisation fut maintenue à cinq francs.

Après le classique déjeuner « payernois » et les instants donnés à la causerie, le retour s'effectua en autocar, jalonné par des haltes aux églises de Ressudens et de Chevroux, dont la visite fut, grâce à la science et à l'obligeance de M. le pasteur M. Vernet, aussi instructive qu'attrayante, puis par un dernier et trop bref arrêt dans Estavayer, si pittoresquement évocateur du moyen âge.

Etat nominatif.

Modifications de juin à octobre 1931.

Démissions.

Mme Chavannes-Hay, Mlle M. Coigny, M. J. de la Harpe, Mlle M. Rochat.

Radiations.

M. A. Hutter; Mlles S. Liardon, M. Marchand, N. Zadohlina.

Adhésions.

- M. M. Adout, Petit-Chêne 5, Lausanne.
- M. J.-F. Boudry, stud. litt., Valentin 42, Lausanne.
- M. E. Mamboury, professeur au Collège, Montreux.
- M. A. Martin, stud. litt., La Provence, chemin des Magnolias 1, Lausanne.

Changements d'adresse.

Mme Béguelin-Bosset, Martinsbergstrasse 13, Baden.

M. C. Brot, Brigue.

M. A. Diez, rue Marterey 54, Lausanne.

Mlle C. Jaquillard, place St-François 5, Lausanne.

M. L. Junod, Romanel sur Lausanne.

M. R. Marmier, Le Piémont, Montétan, Lausanne.

M. M. Monnier, chemin de Barberine 9, Lausanne.

Mme Oulianoff, chaussée Mon Repos 14 bis, Lausanne.

Mlle J. Perriraz, rue de la Colombière 19, Nyon.

Mme Reymond-Colomb, rue du Four 23, Yverdon.

M. P. Truan, chemin du Crêt 2, Lausanne.

Cours de M. Thibaudet.

Dans ses trois conférences des 18, 19 et 20 mai, M. A. Thibaudet a fait ressortir Les oppositions et les partis dans le roman français de Flaubert à Proust. Voici son exposé dans les grandes lignes, mais sans le ton, le cachet personnel, heureux alliage de naturel et d'ingéniosité, qui a, depuis longtemps, assuré à M. Thibaudet la faveur du public.

L'année 1830 est une date importante dans l'histoire du roman français, qui se trouve pris dès lors dans un cycle de nécessités économiques. Le bourgeois, passé à la première place, se révèle grand liseur de romans. D'abord coûteux et volumineux, le roman devient économique et maniable sous l'influence du feuilleton, des contrefacteurs belges et de certains éditeurs français. Pour la majorité de la population, il va représenter toute la littérature. Telle est la base sur laquelle il faut s'appuyer pour considérer les changements qu'il a subis à chaque génération.

Chez Balzac, le roman est une transposition livresque du théâtre, auquel il doit le décor, les personnages conçus comme des types, l'intrigue dramatique. Il offre alors une succession, non plus de scènes, mais de tableaux; il peint l'habituel, non l'exceptionnel. Il est roman de mœurs ou, quand il peint les habitudes du passé, roman historique, mais sous forme statique, et non comme une histoire ayant intrigue et nœud.

Le milieu, qui n'était, chez Balzac, que le cadre des scènes, prend sous le second Empire une importance capitale dans le roman. Octave Feuillet offre un tableau complet de la société aristocratique, tandis que les naturalistes vont systématiquement à des milieux tout opposés. A la suite de Zola, la formule naturaliste est exploitée dans des centaines de romans de milieux. La faveur du roman naturaliste suscite, par réaction, le roman psychologique ou d'analyse, dans lequel l'auteur, s'il ne se prend pas nécessairement comme personnage principal, commence du moins toujours par un noyau central tiré de lui-même et en fonction duquel existent les autres. Telle est la formule de Bourget dans ses vrais romans d'analyse.

Mais le naturalisme s'épuise et finit avec le siècle. Pendant une quinzaine d'années, le roman connaît une période creuse. Les grands protagonistes littéraires, France et Barrès, ne sont pas des romanciers proprement dits, et les romanciers anciens ne se renouvellent pas. L'œuvre d'Estaunié, si originale qu'elle soit, ne compte pas dans la marche du genre. Le renouvellement va venir de quatre œuvres parues en 1913 : Barnabooth de Valery Larbaud, Le Grand Meaulnes d'Alain Fournier, Les Caves du Vatican de Gide, et Du côté de chez Swann de Proust. Barnabooth fait entrer dans le roman un nouveau cosmopolitisme très différent de l'ancien. Avec Le Grand Meaulnes renaît le roman d'aventures, ou plutôt le roman de l'impulsion aventurière. Les Caves sont le roman de la vie prospective, de l'être en disponibilité, de l'acte gratuit. Le trait commun à ces trois œuvres, c'est une nouvelle figure de l'espace dans lequel se meut le roman. Quant à Proust, il explore la durée en profondeur et révèle chez ses personnages une nouvelle forme de changement, au caractère non rationnel, mais imprévisible et même contradictoire.

L'influence de ces hommes et de ces œuvres est sensible par exemple chez Giraudoux et Morand, qui utilisent le renouvellement du champ spatial, dans les romans de la deuxième période de Mauriac, et, d'une façon plus saisissante encore, chez Martin du Gard, qui introduit la durée proustienne dans le roman de la famille. Nous sommes encore, semble-t-il, sous cette influence, mais dans une période de stagnation. Une nouvelle optique du roman succédera probablement à la leur dans quelques années, mais il est difficile de dire ce qu'elle sera.

Conférences de « mise au point ».

Les deux conférences historiques de « mise au point » déjà signalées dans le N° 13 du Bulletin ont obtenu un vif succès. Nul doute que les nombreux auditeurs de MM. les professeurs R. Guisan et H. Meylan n'aient retiré le plus grand profit de ces magistrales synthèses.

1. Conférence du 2 mai: La Papauté, des origines à la Réforme, par M. R. Guisan.

En face de la doctrine catholique, les historiens non catholiques ont d'abord incliné à nier le séjour de Pierre à Rome; actuellement les savants les plus autorisés l'estiment très probable, et les exégètes les plus indépendants croient à l'historicité de la parole de Matthieu sur laquelle se fonde la doctrine de la primauté de Pierre. Il semble difficile de contester que Pierre ait joué un rôle prépondérant au début de l'Eglise, par les responsabilités assumées et les voyages accomplis. En revanche, l'interprétation catholique de ce même passage, d'après laquelle il s'appliquerait également à des successeurs éventuels de l'apôtre, paraît, aux yeux des principaux savants, contraire au texte, qui a, pensent-ils, une portée essentiellement individuelle.

La prééminence romaine exista de fait longtemps avant d'exister de droit; on a fait après coup la théorie de ce qui était. Cette prééminence s'explique: 1. par le prestige de Rome sur le monde occidental, ce qui fit de la communauté chrétienne de Rome le centre de gravitation du monde chrétien; 2. comme tout ce qui venait de Rome, les institutions, initiatives, conseils, décisions de cette communauté et de son chef avaient une importance particulière; elle rendait des services si réels que son autorité s'augmentait par l'exercice même de ce rôle de guide; 3. cette sorte de souveraineté s'établit d'autant plus que les circonstances firent souhaiter aux évêques d'Occident et parfois d'Orient l'arbitrage ou l'appui de cet évêque prestigieux et lointain.

Après la « paix constantinienne » le rôle des papes changea,

mais grandit encore: contre l'empereur toujours prêt à diriger l'Eglise, ils eurent à en défendre l'indépendance, ce qui les amena à affirmer d'autant plus l'origine apostolique, donc supra-terrestre, du siège romain. Ce fut en particulier l'œuvre de Léon 1er, qui a eu conscience de posséder ce droit divin et de le représenter devant le monde, et qui, par la grandeur de sa personnalité morale et intellectuelle, l'a fait accepter Puis c'est Grégoire le Grand (587-604), qui, après la période où l'Empire d'Orient est à l'apogée de la gloire avec Justinien, et l'Occident, en pleine décadence, relève le rôle et le prestige de Rome : il crée le patrimoine de Saint Pierre, envoie les premiers missionnaires, s'oppose à la prétention du patriarche de Constantinople à s'intituler « œcuménique » ; en même temps il agit au sein de l'Eglise par des réformes dans son clergé, des progrès dans la liturgie (musique), etc.

Au VIIe siècle l'Occident se désagrège, la papauté s'affaiblit. Mais soudain elle se relève grâce à l'alliance avec les Francs: les Carolingiens, à la fois lointains et puissants, la protègent et garantissent, contre les Lombards, l'indépendance de Rome, tandis qu'à Constantinople, le patriarche est absolument subordonné au pouvoir temporel. Finalement le pape se fait, en particulier par le couronnement de 800, reconnaître un rôle supérieur de directeur de conscience : l'autorité spirituelle de la papauté, supérieure à tout pouvoir, est dès lors une notion établie, intangible, quelle que soit sa politique.

Au IXe siècle, la papauté soutient par le droit canon les évêques contre le despotisme carolingien : de là les « fausses décrétales », destinées à servir aux évêques de moyen de résistance.

Malgré des décadences et des crises momentanées, dont la plus célèbre se rattache au nom de Maroussia, l'autorité spirituelle et morale de la papauté se manifeste au Xe siècle entre autres par le patronage de Cluny que lui confie le fondateur, ou par l'appui que lui demande Othon 1er. Et au XIe elle est enfin touchée par l'esprit nouveau : son relèvement lui permet, avec Grégoire VII, d'opposer aux affirmations de souveraineté absolue

du pouvoir civil la théorie théocratique de la prééminence du pouvoir spirituel. A cette même époque s'achève la rupture avec Constantinople.

Pendant les XIIe et XIIIe siècles, c'est-à-dire la période où la papauté est à son apogée, elle organise la Curie (consistoire, conclave, finances, dispenses), prend l'initiative et la direction spirituelle des Croisades, s'intéresse aux universités, patronne les ordres mendiants, et, parce qu'elle a charge d'âmes, institue l'Inquisition. Avec la fin du XIIIe siècle commence une course descendante qui aboutit à la crise du XVIe.

D. L.

II. Conférence du 17 octobre: Les Ordres monastiques au moyen âge, par M. H. Meylan.

Sous ses deux formes: vie solitaire et vie de couvent, le monachisme apparaît en Egypte, dès les premières décades du IVe siècle, avec Antoine et Pacôme. On retrouve des ermites, des reclus et même des stylites en Occident, au moyen âge, mais il ne s'agit dans cette étude que des grandes congrégations, des ordres monastiques. Le conférencier, après avoir précisé le caractère du religieux, qui n'est ni un clerc, ni un laïque, expose l'idéal et la structure des grands ordres du moyen âge et montre dans quelle mesure ils ont répondu aux exigences de leur temps.

Il faut parler de monachisme bénédictin plutôt que d'ordre de saint Benoît, car les Bénédictins ne forment pas un corps centralisé, mais des congrégations; leur idéal est la maison autonome. Saint Benoît a voulu constituer une maison où les frères se consacrent en commun à l'opus Dei, c'est-à-dire à la psalmodie hebdomadaire, à laquelle il subordonne tout, même le travail des mains. Sa règle est pleine de bon sens et de mesure. Même esprit dans l'organisation intérieure. La maison, avec ses fonctions réparties entre les frères, son abbé, père et pasteur du troupeau, se suffit presque à elle-même; c'est, au point de vue économique, le domaine tel que l'on connu le Bas-Empire et les royaumes barbares.

Saint Benoît n'est pas un novateur; il a derrière lui la grande tradition monastique de l'Orient, mais il est original en ce qu'il sait choisir entre tant d'éléments pour donner aux cénobites une existence bien équilibrée et appropriée au climat moral de l'Occident. Au surplus, sa règle n'a pas la prétention d'y être seule appliquée, et elle ne prévaut que lentement, faisant disparaître peu à peu les autres.

Mais, dès le IXe siècle, les monastères bénédictins sont menacés de décadence, car l'autonomie contribue à relâcher la discipline. Des réformes s'imposent. Elles partent de Cluny, au Xe siècle, et de Cîteaux, au XIIe. Cluny, c'est la constitution monarchique d'un ensemble de communautés dépendant de l'abbé de Cluny, chef d'ordre. A Cîteaux, on s'attache à résoudre le problème de l'organisation constitutionnelle de l'ordre. Tutelle de l'abbaye fondatrice, visite annuelle du Père abbé, chapitre général annuel de l'ordre à Cîteaux : telles sont les trois créations essentielles. Mais Cîteaux innove encore dans l'économie, par l'exploitation divisée et directe, qui enrichit les Cisterciens, tandis que Cluny et les autres monastères, avec le système des redevances fixes, s'appauvrissent. La réforme a aussi pour conséquences l'indépendance à l'égard des évêques, les procès avec le clergé séculier et l'influence sur le monde.

Le type bénédictin est le plus répandu au moyen âge, mais il y en a d'autres, dont le trait commun est de se réclamer de la règle de saint Augustin: congrégation des hôpitaux, ordres militaires et chanoines. Les hôpitaux groupent des religieux et une confrérie de laïques versant une cotisation annuelle pour profiter des biens spirituels de l'ordre. Les ordres militaires sont nés du besoin de recevoir les pèlerins de Terre Sainte et de faire la police des routes. Avec les chanoines, on essaie de soumettre à une règle les clercs, en particulier les chapitres, et l'on aboutit à la congrégation de Saint-Victor et aux Prémontrés.

En face de ces communautés possédantes, le XIIIe siècle crée les ordres mendiants, qui ne veulent rien posséder. C'est que dès le début du XIIe siècle, on a vu se répandre dans le monde chrétien des textes de l'Ecriture qui prêchent la pauvreté. Des prédicateurs courent les routes avec des suites de pénitents. Il y

a là une idée force qui peut devenir dangereuse quand elle se tourne contre l'Eglise. Or celle-ci manque de prédicateurs, de séminaires, et passe par une crise paroissiale, au moment même où les besoins se font plus grands par l'accroissement de la population des villes. C'est alors qu'apparaissent saint Dominique et saint François, et, avec eux, les ordres des Frères prêcheurs et des Frères mineurs. Saint François prêche la pénitence et revit l'Evangile à la lettre, mais son succès même suscite les difficultés les plus graves, car il faut prévoir une règle et toute une organisation. Le problème est surtout dans l'attitude à prendre devant les richesses. Avec l'accroissement de l'ordre, il faut des livres, des bâtiments, des ressources. Saint François doit assister à cette transformation d'un ordre qui ne peut rester fidèle à ses origines.

Mais, abstraction faite de cette crise, on peut constater que les deux nouveaux ordres ont établi une formule nouvelle, adaptée aux besoins du temps: l'ordre est centralisé; les charges sont confiées pour peu de temps à des hommes contrôlés à tous les degrés de la hiérarchie; l'ordre n'est plus lié à la terre, ses maisons sont dans les villes; il est spécialisé dans la prédication et la théologie et s'annexe vite la cure d'âmes; enfin, tout le monde veut lui faire des dons. Ces deux ordres ont en quelque sorte sauvé l'Eglise au XIIIe siècle. Par leurs écoles ils ont rendu possible la conciliation de la science et de la théologie; par leurs églises et par les dévotions qu'ils ont propagées, ils ont retenu les âmes à l'Eglise.

L'histoire permet donc de tracer la courbe du monachisme bénédictin et les lignes divergentes des autres ordres, et de les montrer s'infléchissant sous l'influence des conditions extérieures. Elle pourrait aussi faire voir comment ces types répondent à divers aspects de la piété chrétienne, ou faire ressortir ce qu'il y a de grand dans la vie de ces apôtres et dans les sacrifices anonymes de leurs disciples. Quant au jugement sur la vie monastique, M. Meylan estime qu'il appartient au philosophe, au théologien ou au fidèle de le porter.

Conférences de l'exercice 1931-1932.

Conférences académiques.

- M. A. Mathiez, professeur à la Sorbonne, a fait le 28 octobre une conférence sur *Robespierre et sa légende*. Le compte rendu en paraîtra dans le prochain numéro.
- M. P. de Vargas, professeur à l'Université de Yenching, à Pékin, étudiera le mercredi 11 novembre *La Chine de 1930*: aspects politiques et culturels.
- M. J. Benda parlera le mercredi 9 décembre de L'Utilisation de la science par la littérature de Balzac à nos jours.

Conférences organisées par les Etudes de Lettres seules.

M. P. Vallette, professeur à la Sorbonne, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, profitant de sa présence à Lausanne pour la conférence de « mise au point » signalée ci-dessous, fera une conférence publique sur La légende de Lucrèce.

Une conférence de M. A. Bonnard, professeur à l'Université de Lausanne, sur *La Sicile grecque* (avec projections) est prévue pour le mercredi 27 janvier.

M. W. Martin, rédacteur au Journal de Genève, fera, dans la seconde partie de février, trois conférences sur un sujet d'histoire suisse.

Conférences de « mise au point. »

Le samedi 28 novembre, M. P. Vallette fera une leçon sur le sujet suivant : Lucrèce : essai d'interprétation de quelques passages du livre III.

Le samedi 30 janvier 1932, M. E. Guyénot, professeur à l'Université de Genève, fera une leçon sur Les Inconnues du problème de l'évolution.

Colloques.

Le colloque d'anglais a commencé le 21 octobre son cycle d'études sur Quelques figures de poètes romantiques par une con-

férence de Mlle R. Virieux, consacrée à *Burns*. Les dates des autres conférences déjà prévues et signalées au N° 13 du Bulletin seront fixées ultérieurement. Les personnes désireuses de participer aux séances du colloque et qui n'auraient pas encore reçu de convocation sont priées de s'adresser au secrétaire, M. R. Rapin, Les Epilobes, chemin de Fontenay, Lausanne.

Le colloque de *français* se réunira le 7 novembre pour entendre une étude de M. M. Dudan sur *Le caractère d'Obermann* et pour établir son nouveau programme de travail.

Quelques membres du colloque de *langues anciennes* ont fai le dimanche 25 octobre une excursion très réussie à Genève, où ils ont visité les antiques des collections Duval et Fol. Ils tiennent à remercier ici vivement M. Léopold Gautier, qui a bien voulu les recevoir au Musée et les guider dans leur visite, et à lui associer, dans leur gratitude, Madame Lucien Gautier, pour l'aimable accueil qu'elle leur a réservé dans sa campagne de Cologny.

Il entendra cet hiver:

le mercredi 25 novembre, Mme Th. Stilling: Apollon dans l'art hellénique;

le mercredi 20 janvier, M. E. Bosshard: Quelques considérations sur l'aspect religieux de la pensée de Platon;

le mercredi 17 février, M. A. Bonnard : La pensée religieuse d'Eschyle ;

le mercredi 16 mars, M. H. Meylan : Celse;

le mercredi 11 mai, M. H. Vonder Mühll: Gæthe et les Anciens (à l'occasion du centenaire de la mort de Gæthe).

Ces séances auront lieu, sauf indication contraire, dans les locaux de l'ancienne Académie, à la Cité, à 16 h. 30.

Au colloque de *philosophie* M. M. Reymond a analysé, le 23 mai dernier, la deuxième partie de *La Relativité philosophique* de Höffding, traitant du concept de relation et du rôle qu'il joue dans les différents problèmes philosophiques. Le 4 juillet, Mlle

P. Doleyres a traité de la *Morale* de Höffding, s'attachant aux *Principes* et à divers chapitres de la *Morale individuelle*. L'étude de l'ouvrage, notamment de la troisième partie : *Morale sociale*, a été reprise cet automne. Le 24 octobre, Mlle L. Virieux a introduit le premier colloque par une étude sur *La notion de l'Etat chez Höffding*.

Le colloque a décidé de lire cet hiver La pensée concrète de Spaier. Les premières séances auront lieu le 28 novembre et le 12 décembre, à 20 h. 30, salle X. M. Gex fera, à une date qui sera fixée sous peu, une conférence sur Le mouvement philosophique contemporain en Angleterre.

Les occupations personnelles de M. M. Reymond ne lui laissant plus le temps d'assumer les fonctions de secrétaire du colloque, qu'il a remplies avec autant de compétence que de dévouement depuis l'année 1928, Mlle R. Virieux lui succède dès maintenant en cette qualité. On est prié de lui adresser, avenue du Grammont 9, toute communication relative au colloque.

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Au cours du semestre d'été 1931, les cours de la Faculté ont été suivis par 121 étudiants et 73 auditeurs (en été 1930, 117 étudiants et 84 auditeurs).

* *

Sur proposition de la Faculté, l'Université a décerné, en juillet dernier, les grades et diplômes suivants :

Eicence ès lettres (diplôme d'Etat): Mlles Marie Krahenbühl (français, allemand, anglais, histoire) et Berthe Paris (français, allemand, anglais, histoire), MM. André Burnier (français, latin, grec, philosophie), Pierre Chessex (français, latin, allemand, philosophie) et Edmond Pidoux (français, latin, anglais, philosophie).

Certificat d'études françaises: Mlles Emma Birkmaier, Cathe-